

gouvernement de l'Alberta présente à la Commission canadienne du blé un bill d'environ 13 millions de dollars. Voilà le genre de choses qui peut anéantir un système de commercialisation au lieu de l'édifier.

L'agriculteur du Québec a-t-il été si injustement traité? Le total des bestiaux est tombé de 1,895,000 en 1969 à 1,587,000 en 1972 et celui des porcs, de 1,115,000 à 1,195,000 cette année. Je n'ai pas entendu dire que l'élevage du bétail soit disparu au Québec par suite des coups répétés des producteurs de grains fourragers de l'Ouest.

La Commission canadienne du blé a garanti des approvisionnements à une époque où l'agriculteur du Québec en aurait manqué si cette commission n'avait pas existé. Sans la Commission du blé, l'éleveur de l'Est serait dans la même situation que celle où il se trouve en ce qui concerne la farine de soya. L'approvisionnement fait défaut. La Commission canadienne du blé a assuré aux marchés de l'Est, ces derniers mois, de l'orge à un prix inférieur à celui du prix d'exportation. On nous remercie de cette politique, qui a rendu service aux provinces Maritimes, au Québec, à la Colombie-Britannique, en menaçant de démanteler le système de commercialisation que l'agriculteur de l'Ouest du pays avait établi au fil des ans.

Si les députés ou le gouvernement s'imaginent que nous allons rester bien tranquilles devant l'événement, ils se trompent joliment. J'espère malgré tout, car je sais à quoi m'en tenir sur le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, qu'il nous fera part ce soir de ses intentions. Il a dit à la Chambre qu'il allait aborder le sujet à la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, mais nous ne voyons rien à ce sujet dans les documents de travail. En fait ces déclarations de politique contiennent peu de choses constructives en matière d'agriculture.

Les ministres se rendent en Colombie-Britannique et y exposent ce qu'ils projettent de faire pour les habitants de l'Ouest. Mais, en fait, ils vont leur retirer beaucoup plus qu'ils ne vont leur apporter ainsi que ce gouvernement le fait depuis si longtemps.

**Des voix:** Bravo!

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) en espérant l'entendre exposer une chose dont il serait persuadé et qu'il recommanderait, mais sans résultat. J'hésitais à intervenir au cours de ce débat pensant que le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) aurait saisi cette occasion d'expliquer les appréhensions qu'il a provoquées dans les Prairies à la suite de ses différentes rencontres avec des dirigeants agricoles. Je pensais qu'il aurait profité de la première occasion d'apaiser ses craintes et, surtout, d'atténuer tout sentiment éventuel d'aliénation que pourrait ressentir l'Ouest à la suite du congrès tenu le week-end dernier à Vancouver. Quelqu'un a dit que ce fut une veillée funéraire. C'est bien possible. Revenant ce matin de bonne heure en avion à Ottawa, j'ai recherché dans les journaux les solutions adoptées par la conférence de Vancouver, espérant découvrir une déclaration du ministre en matière de politique de grains fourragers.

**M. Lang:** Y avait-il quelque chose dans le «Crowfoot Eagle?»

**M. Horner (Crowfoot):** Ni le «Crowfoot Eagle» ni le *Herald* de Calgary ni le *Star* ou le *Globe and Mail* de Toronto n'étaient laudatifs d'une position quelconque adoptée par le parti libéral à Vancouver. Aucun autre journal ne faisait la moindre mention de la position libérale en matière de grains fourragers.

### Grains fourragers

Même un sourd ou un aveugle se rendrait compte que l'Ouest s'inquiète énormément de ce problème. J'ai en main les copies d'au moins quarante télégrammes reçus par différentes personnes et peut-être par tous les députés de l'Ouest sur la question de politique de grains fourragers au sujet de laquelle le ministre a vaguement laissé entendre sa façon de penser. Il n'en a pas informé le pays pas plus qu'il ne lui a dit ce qu'il a déclaré aux dirigeants agricoles, provoquant cette forte avalanche de télégrammes de la part d'organismes de l'Ouest. Il n'a pas non plus déclaré sa façon de penser au Parlement.

J'ai hésité à prendre la parole car je pensais que le ministre était impatient d'éclaircir la situation, de mettre un terme à l'aliénation qu'il a pu créer au lieu de l'accroître. Il suffit de lire les télégrammes pour comprendre le degré d'aliénation dont le ministre a été la cause. L'un, envoyé par la section n° 2 du Syndicat national des agriculteurs, exige que le pouvoir de la Commission du blé ne soit pas restreint et que son contrôle s'étende à tous les grains.

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner (Crowfoot):** C'est un télégramme qui se trouve au-dessus de la pile qui exprimait la pensée que le ministre est peut-être en train d'entraîner une forte aliénation. Et pourtant, le premier ministre (M. Trudeau) cherche à convaincre les habitants de l'Ouest du Canada qu'il s'intéresse à cette aliénation et qu'il s'en préoccupe. S'il est vraiment préoccupé, monsieur l'Orateur, le mieux qu'il puisse faire, c'est de ne plus faire relever la Commission du blé du ministre de la Justice (M. Lang):

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner (Crowfoot):** Je ne crois pas que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) connaisse beaucoup les problèmes de l'Ouest du Canada, mais je pense qu'il a transmis aux Canadiens un sentiment profond d'intérêt pour l'ensemble des agriculteurs. J'aimerais recommander cette solution en vue de réduire cette aliénation dans l'Ouest du Canada, que le premier ministre pourrait facilement accepter et adopter, et un certain nombre de ces craintes disparaîtraient lentement—le ministre de la Justice a créé l'aliénation, a provoqué de l'inquiétude chez bien des gens dans tout l'Ouest du Canada et s'il continue à être responsable de la Commission du blé, cela ne pourra en rien mettre un terme à cette aliénation.

En ce qui concerne la motion présentée par le député de Saskatoon-Biggar, monsieur l'Orateur, il cherche à aborder tous les aspects du problème sans proposer pour autant de solution. La motion se divise en fait en deux parties. La première partie est la suivante:

... en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, c'est-à-dire la menace qui pèse sur l'agriculture canadienne du fait que les États-Unis soumettent à des autorisations et à des contrôles l'exportation de produits oléagineux...

Et pour mettre tous les atouts dans son jeu, il ajoute une clause fourre-tout:

... que le ministre...

expose au Parlement la nouvelle politique que le gouvernement entend établir quant à la vente et à la fixation du prix des grains de provenance canadiens.

Il ajoute cela comme une réflexion après coup en une sorte de clause fourre-tout de l'ensemble du problème de l'Ouest. Il traite principalement du problème des grains fourragers, mais il y a un point qu'on oublie dans cette question d'essayer de comprendre les autorisations et les contrôles de l'exportation des produits oléagineux.